



Conseil économique et social

Distr. générale
18 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Réunion de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par Institute for Planetary Synthesis, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100.



Déclaration*

Éducation pour une gouvernance mondiale au bénéfice de tous

Il y a un mouvement grandissant des peuples pour venir à bout des crises sociales et environnementales d'aujourd'hui en :

- Remplaçant les structures inégales de pouvoirs par des formes de gouvernance par le peuple et pour le peuple;
- Gérant les produits de la nature et la société pour permettre à tous d'avoir accès à toutes les ressources nécessaires à leur développement individuel (y compris les générations futures).

Ce développement souligne la nécessité d'appliquer les articles 21 et 26 2) de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirment que la base de l'autorité gouvernementale est dans le peuple et que le peuple a droit au plein développement de la personnalité humaine.

Ces droits peuvent être mis en œuvre et renforcés par une compréhension profonde des questions dans la mesure où elles sont soulignées et clarifiées à tous les niveaux de l'éducation, du primaire au tertiaire, dans chaque domaine et également par les médias. Ce qui est possible :

1. En démontrant à la fois en théorie et en pratique que puisqu'ils sont tous interdépendants :

- Ce qu'on fait aux autres, on le fait également à soi-même;
- Qu'il est nécessaire par conséquent d'appliquer le principe du « tous gagnant » à toute situation et relation.

Ce principe établit que l'accomplissement personnel, la paix et la survie humaine sont durables dans la mesure où nous agissons tous pour le bien-être de tous et pour la nature prise comme un tout.

2. Par le développement :

- D'une réflexion profonde et de capacités d'écoute qui permettent à une personne à la fois d'aller au-delà de ce qu'elle aime ou de ce qu'elle déteste et également d'être en phase avec la nature;
- De l'autonomie individuelle qui permet d'être responsable, créatif et efficace en mettant en œuvre des changements constructifs;
- D'outils pour la solution pacifique des conflits et une communication efficace;
- De moyens de fournir à tous les niveaux des gouvernements et des Nations Unies des rétroactions constructives sur les besoins des peuples et de trouver des solutions novatrices.

Des méthodes d'enseignement appropriées ainsi que du matériel et des programmes devraient être mis à la disposition de toutes les institutions d'éducation par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Un tel programme d'enseignement permettra à tous les peuples de gérer de manière appropriée les ressources naturelles communes comme l'eau, la terre et la biodiversité pour le bénéfice de tous. Il leur permettra également de partager les ressources communes sociales, culturelles et d'information comme la connaissance du fonctionnement des banques, d'Internet, etc. et de construire une base solide pour la communauté mondiale qui soit profitable à tous.
